



Commune d'Oron

**LA MUNICIPALITE**

**AU CONSEIL COMMUNAL  
DE LA COMMUNE D'ORON**

**PREAVIS N° 08/2018**

**DEMANDE DE CREDIT D'INVESTISSEMENT DE**

**CHF 160'000.00**

**POUR LE REMPLACEMENT DE LA CONDUITE  
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE CHAMP-JORDIL  
A LES TAVERNES**

**2018**



Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

### Préambule :

La conduite d'adduction en acier 125 mm de Champ-Jordil à Les Tavernes, posée en 1970, est devenue vétuste et elle est le théâtre de fuites récurrentes avec le plus gros taux d'interventions sur le réseau communal. Pour information, en 2017, le service des eaux est intervenu à cinq reprises pour réparer une fuite dont trois fois entre la fin juillet et le début août 2017.

C'est pourquoi, la Municipalité a décidé de vous présenter un préavis de manière à procéder à son remplacement par la pose d'une nouvelle conduite, adaptée aux conditions du PDDE et qui soit plus facile d'accès en cas d'intervention.

Les travaux envisagés prévoient :

- L'abandon de la conduite actuelle qui passe en plein champ et dont l'accès n'est pas aisé suivant les saisons et les cultures qui s'y trouvent
- La pose de 310 mètres de conduite PE 160 PN 16
- La pose d'une vanne triple
- La création d'une chambre de réduction de pression
- Un nouveau branchement privé
- Une traversée de la route cantonale

### Planning :

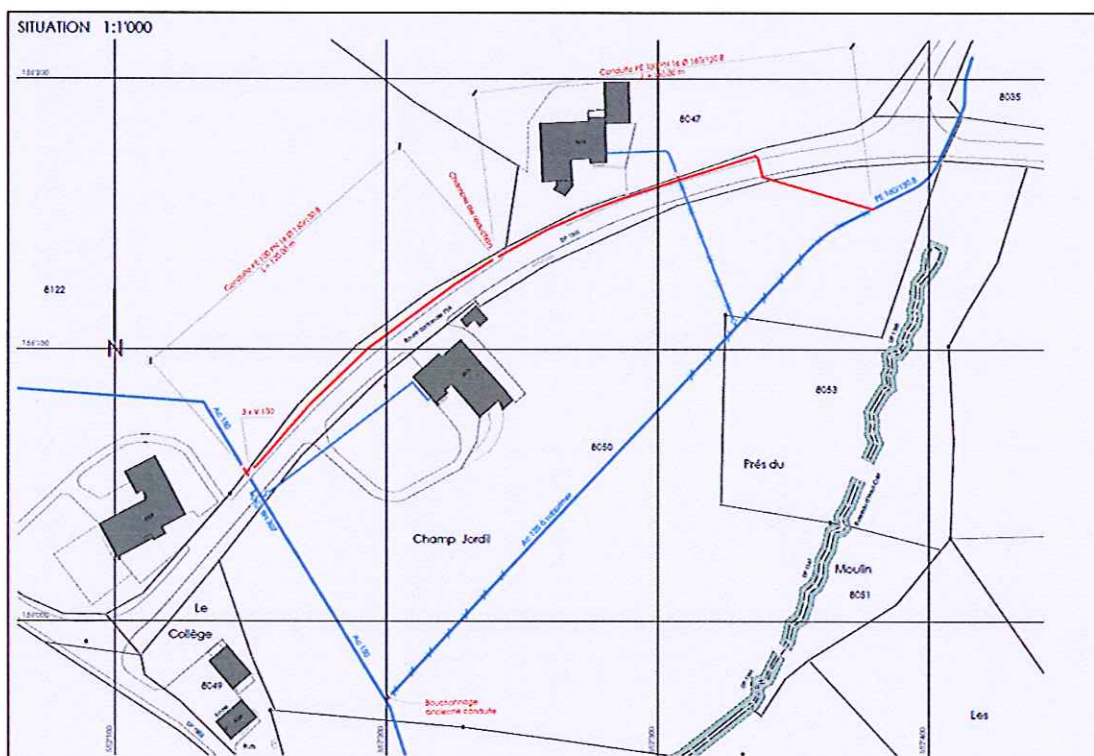
Afin d'éviter d'autres interventions pour colmater des fuites, ces travaux sont prévus en 2018.

### Coût de l'investissement :

#### Devis estimatif des travaux

Libellé		Montant HT
Etude	CHF	5'600.00
Génie civil	CHF	50'500.00
Conduite et appareillage	CHF	55'000.00
Honoraires, émoluments et frais	CHF	26'000.00
Divers et imprévus env. (10 %)	CHF	10'500.00
<b>TOTAL HT</b>	CHF	<b>147'600.00</b>
TVA 7.7 %	CHF	11'365.00
<b>TOTAL TTC</b>	CHF	<b>158'965.00</b>
Arrondi à	CHF	<b>160'000.00</b>





### Légende

	EXISTANT	PROJETÉ	A SUPPRIMER
Conduite principale			
Conduite de branchement			

### **Subvention ECA :**

Une demande de subvention sera adressée à l'ECA pour ces travaux.

### **Financement et amortissement :**

#### Demande de crédit

Désirant réaliser ces travaux, la Municipalité sollicite un crédit d'investissement de **CHF 160'000.00.**

#### Financement

Le montant de cet investissement sera, dans les limites de ses possibilités, pris en charge par la caisse communale. Par la suite et si nécessaire, celui-ci sera relayé au moyen d'un emprunt qui sera contracté aux meilleures conditions du marché.

#### Amortissement comptable

Les amortissements comptables, calculés sur l'investissement net, seront comptabilisés par annuités égales sur une période de 30 ans au maximum.





**Conclusion :**

Au vu de ce qui précède, la Municipalité d'Oron vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

**LE CONSEIL COMMUNAL D'ORON**

- vu le préavis municipal 08/2018 du 4 avril 2018,
- entendu le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**DECIDE**

1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 160'000.00 pour le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable de Champ-Jordil à Les Tavernes ;
2. de l'autoriser à financer ce montant selon les modalités proposées ;
3. de l'autoriser, le cas échéant, à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché.

Au nom de la Municipalité

Le syndic

  
Philippe Modoux



Le secrétaire

  
Jean-Daniel Graz

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 4 avril 2018

**Délégués de la Municipalité :** M. Frédéric Isoz, Municipal (technique)  
M. Philippe Modoux, Syndic (finances)

